



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 6 décembre 2022

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,
Michel PIRES, ayant donné son pouvoir à Philippe MAUGUIN,
Michèle LUCAS, ayant donné son pouvoir à Franck VIGNAUD,
Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,
Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Estelle MARCUARD,
Aurore MARTIN, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h52

Secrétaire : Émilie BRICOUT

CULTURE

DL.22.098 - Convention avec l'Association La Fabrique Opéra Val de Loire

Christian DUMAS expose :

L'objet de la présente convention est de définir les conditions dans lesquelles la mairie d'Ingré apporte son soutien à l'Association, pour la réalisation de son projet TOSCA 2023, dans le cadre d'une convention 2022-2023 et de définir le partenariat culturel.

L'Association La Fabrique Opéra Val de Loire s'engage à :

- Assurer la présentation de Tosca, lors d'une conférence publique de Clément Joubert, Directeur artistique de LFO et chef d'orchestre de l'Inattendu, le 8 février 2023 à 18h30 à l'espace Lionel Boutrouche d'Ingré.
- Accueillir des élèves de l'école de musique au Zénith d'Orléans.
- Distribuer 7 invitations en catégorie 1.
- Valoriser le logo de la mairie d'Ingré sur le programme du spectacle et sur ses supports numériques.
- Communiquer les bilans artistiques et financiers du projet à l'issue des représentations.

En contrepartie la commune s'engage à assurer un soutien financier de 1 500€, pour permettre à l'association de mener à bien ses objectifs et actions proposées en 2023.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **13 DEC. 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **14 DEC. 2022**

Notification le : **14 DEC. 2022**

14 DEC. 2022







BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_22_098
Date de la décision :	2022-12-13 00:00:00+01
Objet :	Convention avec l'Association La Fabrique Opéra Val de Loire
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	045-214501694-20221213-DL_22_098-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20221213-DL_22_098-DE-1-1_0.xml	text/xml	880
Nom original :		
DL.22.098 - CULT - Convention avec l'Association La Fabrique Opéra Val de Loire.pdf	application/pdf	313645
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20221213-DL_22_098-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	313645

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 décembre 2022 à 13h41min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 décembre 2022 à 13h41min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 décembre 2022 à 13h41min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 décembre 2022 à 13h42min01s	Reçu par le MI le 2022-12-14